



Le bureau départemental du SNUDI-FO 13 vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Vœux de reconquêtes sociales et souhaits de voir aboutir nos revendications propres aux conditions de travail et aux salaires.

Pour 2021, le SNUDI-FO des Bouches du Rhône vous invite à vous regrouper et vous organiser avec le syndicat en adhérant dès ce début d'année, comme le font de plus en plus de collègues chaque année !

***Résister, revendiquer, reconquérir,
En 2021, on ne lâche rien !***

Se regrouper pour voir aboutir les revendications suivantes :

- Augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et attribution immédiate de 49 points d'indices net supplémentaires pour tous les personnels, soit 183€ net par mois
- Respect et protection des personnels par l'institution
- Retrait du PPCR qui a instauré le salaire au mérite, la promotion au fait du prince, introduit opacité et arbitraire dans le cadre de la gestion de nos carrières
- Abandon définitif du projet de réforme de retraite à points
- Retrait de la loi de transformation de la Fonction Publique qui institutionnalise le recours aux contractuels, fait disparaître les CHSCT et les CAPD, et qui, dans la droite ligne de PPCR ajoute de l'arbitraire à l'arbitraire dans la gestion de nos carrières (mouvement, promotions...)
- Intégration des AESH sur des emplois statutaires de la fonction publique d'Etat
- Respect du droit pour tout enfant de bénéficier d'une scolarité adaptée à son état de santé, ce qui nécessite la défense de l'enseignement spécialisé, l'ouverture de classes, de postes et de structures spécialisées adaptées, l'arrêt de l'inclusion scolaire systématique
- Création des postes et ouverture de toutes les classes nécessaires pour la baisse des effectifs dans toutes les classes, reconnaissance des situations particulières
- Reconstitution des RASED
- Abrogation de la loi travail et retrait des ordonnances Macron
- Augmentation des décharges de direction pour TOUS les directeurs, revalorisation indiciaire pour TOUS les directeurs, abandon du projet de loi Rilhac
- Recrutement massif de fonctionnaires stagiaires, à commencer par le recrutement immédiat des listes complémentaires ; NON à la précarisation du métier d'enseignant et aux recours aux contractuels, OUI à l'ouverture immédiate des listes complémentaires à hauteur des besoins
- Arrêt de la territorialisation de l'Éducation nationale et des tentatives de remise en cause du calendrier national et de diminution des congés scolaires. Rétablissement d'un rythme unique fixé par l'Etat, ne dépendant pas des élus locaux : 4 jours pour tous, sur 36 semaines (lundi, mardi, jeudi, vendredi) dans toutes les écoles, au niveau national

***Bonne année à toutes et tous,
bon courage pour la reprise.***

Le bureau départemental du SNUDI-FO 13



**PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER**

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Nouvelle carte 2021 disponible !

>>ICI<<

Quels avantages ?

- 1/ Vous pouvez fractionner votre paiement jusqu'à 10 mensualités. La 1ère s'effectuera fin janvier 2021
- 2/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts
- 3/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement
- 4/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.
- 5/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

